

## *Consultation vétérinaire vers 7 à 10 mois*

*N'attendez pas la date du premier rappel annuel de vaccination (généralement vers 15 mois) pour présenter votre jeune chien. L'examen pratiqué entre 7 et 10 mois permettra à votre vétérinaire de faire le bilan de son développement et de sa croissance pour l'aider à entrer dans l'âge adulte.*

*Cette consultation est très importante. Elle permettra de corriger éventuellement certaines erreurs d'éducation (et prévenir ainsi d'éventuels troubles du comportement), d'adapter son alimentation, de remédier à des retards de croissance ou des défauts de chute des dents de lait, de prévoir les premiers signes de sa sexualité.*

*C'est l'occasion également de vérifier la lisibilité du tatouage et de le refaire si nécessaire.*

*Les principaux points qui seront examinés par votre vétérinaire sont indiqués dans cette liste qui n'est pas exhaustive :*

### *La croissance*

Contrôle de la taille et du poids : quelles corrections faut-il apporter ?  
Quelle alimentation faut-il à présent lui donner et combien de repas ?

### *L'hygiène générale*

Fréquence des shampoings, toilettage particulier, traitements antiparasitaires.  
Nettoyage des oreilles et des dents : avez-vous pris les bons réflexes ?

### *Le comportement*

Votre jeune chien a-t-il bien appris la propreté, l'obéissance, la marche en laisse ?  
Comment corriger les erreurs ?

### *La dentition*

Vers l'âge de 4 à 6 mois, la dentition de lait est remplacée par la dentition définitive. Les dents de lait qui persistent au-delà de 7 mois doivent être extraites.

### *La sexualité*

La puberté de la chienne se situe vers 6 à 12 mois. Comment reconnaître les premiers signes des chaleurs et maîtriser la reproduction ?

### *La vermifugation*

Un traitement doit désormais être administré tous les 6 mois.

### *La confirmation*

Les chiens de race peuvent être présentés à partir de 12 mois pour la confirmation. Quelles sont les formalités ?